



Syndicat CGT des agents territoriaux de la ville de Privas, de la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche et des communes de son territoire

2 avenue du Moulin de Madame 07000 PRIVAS

Tél. **06.37.98.52.68**

Secrétaire général : De Ochandiano Alexandre

Mail : cgt.mairiedeprivas@gmail.com

SITE internet : syndicat-cgt-des-personnels-ville-de-privas-et-capca.blog4ever.com

Communiqué de presse

Le jeudi 15 février une quarantaine d'agents de la CAPCA ont débrayé de 13h à 15h, s'appuyant sur le préavis de grève déposé par le Syndicat CGT, pour se rendre devant le siège de l'agglomération écouter les représentants du personnel CGT et CFDT qui sortaient d'une réunion du Comité technique.

L'ordre du jour de cette réunion portait sur la « mise en cohérence du régime indemnitaire » (indemnités et Primes qui seraient accordées aux agents). Des propositions ont été faites par l'Autorité, mais pour les syndicats celles-ci sont bien trop insuffisantes, et beaucoup de questions sont encore restées sans réponse concernant le 13^e mois, le maintien des avantages acquis, la clause de sauvegarde...

Il faut savoir que de nombreux agents ont 0€ de régime indemnitaire depuis 2014 et qu'il y a une importante inégalité dans le montant des primes, que les syndicats veulent voir disparaître.

Lors de cette réunion, une nouvelle proposition de rémunération des primes par grades et groupes de fonction du syndicat CGT, soutenue par la section CFDT a été remise à l'Autorité, mais cette dernière a répondu défavorablement en mettant au vote sa proposition, sachant d'avance que les syndicats voteraient contre.

Une deuxième réunion du comité technique va donc avoir lieu le 1^{er} mars à 14H00. Cependant l'autorité va pouvoir passer en force si elle le souhaite car même si les syndicats votent encore une fois contre, l'autorité pourra passer outre l'avis des représentants du personnel et présenter la délibération sur la « mise en cohérence du régime indemnitaire » en conseil communautaire en mars 2018.

C'est pourquoi, il a été décidé que le 1^{er} Mars serait un jour de grève sur l'ensemble des sites et structures de l'agglomération (crèches – déchetteries – siège – pôles administratifs...) avec une assemblée générale du personnel le matin, suivi d'un rassemblement pendant la réunion du comité technique qui se tiendra l'après-midi.

Privas le 16 FEVRIER 2018